10

REPUBLIQUE DU SENEGAL

UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI

AMBASSADE DE LA REPUBLIQUE DU SENEGAL

MISSION PERMANENTE DU SENEGAL
AUPRES DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES
26, Chemin de Joinville – COINTRIN - GENEVE 1216
FAX (4122) 740 07 11 – TEL : (4122) 918 02 30
E MAIL : mission.senegal@ties.itu.int

Genève, le 30 octobre 2012

1'54

DECLARATION DU SENEGAL
A L'EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL DE LA ZAMBIE

Madame la Présidente,

Je voudrais remercier Son Excellence..... pour la présentation du rapport national de la Zambie et pour les informations pertinentes qui renseignent sur l'engagement de ce pays en faveur des droits de l'homme.

En effet, ces informations indiquent clairement le suivi apporté aux recommandations issues du 1er cycle de l'Examen Périodique Universel, avec comme objectif principal l'amélioration des conditions de vie des populations zambiennes, à travers la promotion et la protection des droits de l'homme dans leur ensemble.

Le cadre général des droits de l'homme décrit dans le rapport laisse apparaitre les progrès accomplis par le biais de diverses mesures institutionnelles, législatives et judiciaires qui devraient être consolidées avec la nouvelle Constitution en cours d'élaboration.

Ces mesures couvrent également les droits des personnes vulnérables, notamment les femmes, les enfants et les personnes handicapées.

Toutefois, il persiste des défis comme souligné du reste dans le rapport.

Par conséquent, en faisant écho à l'appel lancé dans le rapport pour une assistance technique appropriée, ma délégation voudrait offrir à celle de la Zambie les recommandations suivantes :

- **Poursuivre les efforts dans les domaines de l'éducation et de la santé;**
- **Apporter des solutions adaptées aux problèmes identifiés dans les zones rurales.**

Je vous remercie.